



LE RÉARMEMENT DE L'EUROPE

SYNTHÈSE DE LA CONFÉRENCE ANNUELLE DE LA CHAIRE
DU 19 NOVEMBRE 2025 À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Auteur



Julien MALIZARD
Titulaire

À propos de la Chaire

Créée en 2013 par l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et administrée par le Fonds de dotation de l'IHEDN, la **Chaire Economie de défense (ECODEF)** est née en réponse à la faible structuration du domaine de l'économie de défense.

La Chaire est le fruit d'une initiative conjointe "Etat-Industrie" de soutien à la recherche académique en économie de défense ; attirant vers ce domaine de jeunes chercheurs de talent, elle a pour objectif de faire comprendre les impacts économiques des décisions politiques en matière de défense.

Pour cela, la Chaire vise à produire et soutenir une recherche universitaire de référence ainsi que fédérer et diffuser la pensée économique de défense, en se positionnant à équidistance du monde académique, décisionnel public et industriel privé.

L'Europe traverse une rupture stratégique majeure qui met fin à plusieurs décennies d'illusions relatives à la stabilité durable du continent. La perspective d'un conflit armé de grande ampleur en Europe, longtemps reléguée au rang d'hypothèse théorique, est désormais intégrée comme un scénario crédible à moyen terme¹. Cette évolution résulte d'un cumul de facteurs géopolitiques, militaires et technologiques qui redéfinissent profondément les conditions de la sécurité européenne.

La conflictualité contemporaine se caractérise par un double mouvement. D'une part, le retour de la guerre de haute intensité se matérialise par l'engagement massif de forces conventionnelles, la consommation rapide de munitions, la destruction d'infrastructures critiques et la nécessité de soutenir l'effort militaire dans la durée. D'autre part, la généralisation des menaces hybrides combine actions militaires classiques, cyberattaques, manipulation de l'information, pressions économiques et instrumentalisation de technologies civiles à des fins stratégiques. Cette hybridation des modes d'action complique la distinction entre temps de paix et temps de guerre, et fragilise des sociétés européennes historiquement peu préparées à des chocs prolongés.

Dans ce contexte, les vulnérabilités européennes apparaissent de manière de plus en plus manifeste. Les chaînes d'approvisionnement industrielles, construites sur des logiques de mondialisation et d'optimisation des coûts, se révèlent peu résilientes face à des crises durables. Les stocks militaires, réduits pendant des décennies de paix relative, sont insuffisants pour soutenir un effort prolongé. Enfin, la fragmentation industrielle et capacitaire européenne limite la capacité collective à produire rapidement, massivement et de manière coordonnée.

[1] Voir notamment la *Revue nationale stratégique* publiée en 2025.

Face à cette situation, les États européens ont engagé un effort de réarmement sans précédent depuis la fin de la guerre froide. Les budgets de défense connaissent une augmentation rapide (Malizard, 2025)², particulièrement marquée sur les dépenses d'équipement. Cette dynamique traduit une prise de conscience stratégique, mais elle met également en lumière les limites des approches strictement nationales. L'augmentation des crédits ne garantit ni la disponibilité immédiate des équipements, ni la capacité à soutenir une production industrielle dans la durée.

C'est dans ce cadre que l'Union européenne s'affirme progressivement comme un acteur central de la transformation du modèle de défense (Faure, 2025)³. Longtemps cantonnée à un rôle périphérique, elle intervient désormais à la fois sur les dimensions industrielles, financières et réglementaires de la défense. Cette évolution marque un tournant majeur : la défense cesse d'être un domaine strictement intergouvernemental pour devenir un champ structurant de l'action européenne, à la croisée des enjeux de souveraineté, de compétitivité industrielle et de cohésion stratégique.



L'Union européenne comme acteur central de la transformation industrielle de la défense

L'émergence de l'Union européenne comme acteur de l'industrie de défense repose sur un constat largement partagé : le coût de la non-coopération est de l'ordre de plusieurs dizaines de milliards d'euros, dont plus de 10 rien que dans la dimension industrielle⁴. Pendant des décennies, les États européens ont développé leurs capacités militaires de manière largement indépendante, aboutissant à une multiplication de systèmes similaires, de standards incompatibles et de chaînes industrielles redondantes. Cette fragmentation a généré des surcoûts considérables, tout en réduisant l'efficacité opérationnelle et la capacité à produire à grande échelle.

Historiquement, la coopération européenne en matière d'armement s'est d'abord construite selon une logique pragmatique, reposant sur des accords entre gouvernements.

[2] J. Malizard (2025), Financer la défense : dépasser les contraintes budgétaires par de nouveaux mécanismes ?, Défense&Industries, 21.

[3] S. Faure (2025), Les réarmement des Etats contre l'Europe. Ce qu'Union européenne a fait de la guerre en Ukraine (2022-2025), Hérodote, 199(4), 11-28.

[4] Increasing European added value in an age of global challenges, Mapping the cost of non-Europe (2023), Study, European Parliamentary Research Service, PE 734.690.

Ces coopérations, souvent bilatérales ou limitées à quelques partenaires, ont permis de lancer de grands programmes structurants, mais sans créer de véritable marché européen de la défense. La phase des « dividendes de la paix » a ensuite contraint les industries à se consolider pour survivre à la contraction des budgets, donnant naissance à des structures industrielles communes et à des champions européens dans certains segments clés.

Toutefois, cette consolidation est restée incomplète et largement dépendante des priorités nationales. L'absence d'une politique industrielle européenne cohérente a maintenu un niveau élevé de fragmentation, tandis que la Commission européenne demeurait en retrait, cantonnée à une application stricte des règles de concurrence. Cette situation a limité la capacité de l'Europe à anticiper les besoins futurs et à investir collectivement dans des capacités critiques.

Le basculement intervient lorsque la dégradation rapide de l'environnement sécuritaire rend évidente l'insuffisance de ces mécanismes. L'Union européenne amorce alors un changement de posture, en assumant progressivement un rôle actif dans la structuration de l'industrie de défense. Cette évolution se traduit institutionnellement par la création de structures dédiées, mais surtout par l'émergence d'outils financiers visant à soutenir la recherche, le développement et, plus récemment, la production.

Le Fonds européen de défense constitue la pierre angulaire de cette nouvelle approche (Masson, 2025)⁵. En finançant des projets de recherche et de développement multinationaux, il vise à préparer les capacités futures tout en favorisant la coopération industrielle. Les projets soutenus couvrent un spectre technologique large, allant des systèmes de combat traditionnels aux technologies émergentes telles que l'hypersonique, les systèmes autonomes, le numérique ou l'intelligence artificielle. La participation croissante des PME témoigne de la volonté d'élargir la base industrielle et d'intégrer des acteurs innovants.



[5] H. Masson (2025), European Defence Fund : Assessment after four calls for proposals (2021-2024), Défense&Industries, 21.

Cependant, cet outil révèle également des limites structurelles. Le financement partiel des projets oblige les industriels à compléter les investissements sur leurs fonds propres, ce qui peut constituer un frein significatif, notamment pour les entreprises de taille intermédiaire. Les contraintes juridiques et réglementaires associées aux appels à projets alourdissent les procédures et nécessitent des compétences administratives spécifiques. Le partage de la propriété intellectuelle et les restrictions potentielles à l'exportation soulèvent enfin des enjeux stratégiques qui limitent parfois l'attractivité du dispositif.

Face à l'urgence révélée par la guerre de haute intensité, l'Union européenne a donc complété cette approche par des instruments plus directement orientés vers l'industrialisation et l'acquisition. Des dispositifs visant à soutenir la production de munitions (ASAP), à encourager les achats en commun (SAFE) et à lever les contraintes budgétaires nationales ont été mis en place. Ces initiatives mobilisent des montants financiers sans précédent et traduisent une volonté claire de passer de la préparation à l'action.

La logique de préférence européenne constitue un élément central de ces nouveaux outils. Elle vise à renforcer l'autonomie industrielle du continent en orientant les investissements vers des fournisseurs européens. Toutefois, le niveau retenu pour cette préférence fait l'objet de débats, certains estimant qu'il demeure insuffisant pour éviter une dépendance persistante aux acteurs extra-européens. Le risque est alors de voir les financements européens alimenter indirectement des chaînes de valeur non européennes.



Par ailleurs, la multiplication des instruments et des initiatives pose la question de la cohérence d'ensemble. L'absence d'un véritable marché commun des équipements de défense limite encore les effets d'échelle, tandis que la coopération demeure souvent bilatérale ou fragmentée. Malgré ces limites, l'intervention européenne a déjà produit des effets tangibles : augmentation des cadences de production, reconstitution de stocks, renforcement des capacités industrielles et émergence d'une dynamique collective autour de la préparation à un conflit de haute intensité.

Enfin, l'action européenne accompagne une transformation plus profonde du paysage industriel. Les enseignements des conflits récents mettent en évidence la nécessité de combiner supériorité technologique et capacité de production de masse (Droff et Malizard, 2024)⁶. Cela favorise l'émergence d'une « deftech » européenne, caractérisée par l'hybridation entre acteurs de la défense traditionnelle et entreprises issues du monde civil, notamment dans le numérique, l'automobile ou l'aéronautique légère. Cette évolution marque une rupture culturelle et industrielle majeure.



Coopération européenne : entre massification, innovation et recomposition des chaînes de valeur

La coopération européenne en matière de défense s'inscrit dans un écosystème de plus en plus complexe, où se croisent logiques industrielles, impératifs opérationnels et contraintes politiques (Droff et Ford, 2023)⁷.

[6] J. Droff et J. Malizard (2024), Évolution des conflits et reconfiguration de l'industrie de l'armement : l'hypothèse des deux marchés, Défense&Industries, 18.

[7] J. Droff et R. Ford (2023), Les entretiens de l'ECODEF #6 : l'inefficacité des programmes d'armement en coopération : un mythe ?

Les grands acteurs européens ont progressivement développé des modèles multidomestiques, avec des implantations industrielles réparties dans plusieurs pays. Cette stratégie répond à la fois aux attentes des États partenaires et à la nécessité de sécuriser l'accès aux marchés nationaux, tout en renforçant l'interopérabilité des forces.

Cette coopération ne se limite pas au cadre strictement européen. L'OTAN demeure un acteur structurant, notamment à travers ses processus de standardisation et son rôle dans les systèmes de commandement, de communication et de renseignement. Pour de nombreux États, cette articulation entre cadre européen et cadre atlantique constitue un équilibre délicat, permettant de bénéficier d'une interopérabilité renforcée tout en préservant une certaine autonomie industrielle.



Les rapprochements industriels transfrontaliers illustrent une autre dimension de la coopération. Ces dynamiques reposent moins sur des logiques de réduction des coûts que sur des stratégies de création de valeur, d'élargissement des gammes de produits et de renforcement de la capacité à exporter. L'intégration industrielle est souvent progressive, privilégiant les synergies commerciales et technologiques plutôt que des restructurations brutales, afin de préserver la stabilité sociale et industrielle.

Parallèlement, le marché de la défense connaît une transformation rapide sous l'effet de nouveaux entrants et de nouveaux investisseurs. Ces acteurs, souvent issus du monde civil, cherchent à introduire des ruptures technologiques et organisationnelles. Ils misent sur des cycles de développement plus courts, des technologies duales et des partenariats innovants avec les acteurs établis. Cette hybridation favorise l'émergence de solutions adaptées aux exigences contemporaines : drones, munitions téléopérées, systèmes autonomes à bas coût, pour lesquels les barrières à l'entrée sont plus faibles.

La montée en cadence industrielle constitue l'un des défis centraux de cette coopération. Les conflits récents ont mis en évidence la nécessité de produire rapidement et en grande quantité. Les efforts engagés ont permis d'augmenter significativement les capacités de production dans des segments critiques, notamment les missiles et les munitions (Droff et Malizard, 2024)⁸. Cette transformation s'accompagne d'investissements massifs dans la modernisation des outils industriels et dans la sécurisation des chaînes d'approvisionnement.

Les ressources humaines constituent un autre enjeu majeur. La montée en puissance industrielle repose sur le recrutement et la formation rapide de personnels qualifiés, dans un contexte de tension sur les compétences techniques. Le renouvellement générationnel rapide et l'intégration de nouvelles compétences, notamment numériques, transforment profondément les cultures industrielles.

Sur le plan stratégique, la coopération européenne impose de repenser l'équilibre entre armes de décision et armes d'attrition. La capacité à produire des systèmes technologiquement avancés doit être complétée par une aptitude à fournir des volumes importants d'équipements plus simples mais indispensables à la conduite d'un conflit prolongé. Cette réflexion dépasse le cadre national et appelle une coordination européenne afin de garantir la profondeur industrielle nécessaire.

La maîtrise des chaînes de valeur devient ainsi un enjeu central. La dépendance à des fournisseurs critiques, qu'ils soient européens ou extra-européens, constitue un facteur de vulnérabilité. Les stratégies de verticalisation, visant à renforcer le contrôle sur l'ensemble du cycle de production, s'inscrivent dans cette logique de sécurisation.

La dimension numérique occupe une place croissante dans cette coopération. La souveraineté digitale est désormais identifiée comme un enjeu stratégique majeur, nécessitant des initiatives européennes ambitieuses dans le domaine du cloud, des données et de l'intelligence artificielle (IA). L'IA est perçue comme un multiplicateur d'effets opérationnels, mais aussi comme un facteur de transformation du travail, avec des impacts sociaux et industriels significatifs.

Enfin, la coopération européenne revêt une importance particulière pour les pays d'Europe centrale, orientale et nordique (Masson, 2025)⁹. Ces États combinent une forte dépendance au lien transatlantique avec une volonté croissante de coopération régionale. Ils attendent un leadership renforcé des grandes puissances industrielles européennes et voient dans la coopération un levier pour renforcer l'interopérabilité, réaliser des économies d'échelle et développer leurs propres capacités industrielles.

[8] J. Droff et J. Malizard (2024), Pourquoi nous ne sommes pas encore en économie de guerre ?, The Conversation.

[9] H. Masson (2025), Réarmement européen : une industrie de défense sur une ligne de crête, Recherches & Documents FRS, 02/2025.

Conclusion : défis et opportunités pour la France

Dans cette recomposition stratégique et industrielle, la France occupe une position singulière. Elle dispose de la base industrielle et technologique de défense la plus complète d'Europe, couvrant l'ensemble du spectre capacitaire. Cette position constitue un atout majeur pour le réarmement européen, mais elle alimente également des réticences chez certains partenaires, qui craignent un déséquilibre industriel.

Le premier défi pour la France réside dans la capacité à réussir la montée en cadence industrielle (Bignon *et al.*, 2025)¹⁰. Répondre simultanément aux besoins nationaux, européens et export nécessite des investissements lourds, souvent autofinancés, dans un contexte de concurrence accrue. Le marché devient de plus en plus compétitif, avec l'émergence d'acteurs extra-européens capables de proposer des offres intégrées, rapides et attractives. Dans ce contexte, la France doit renforcer sa capacité à proposer des partenariats globaux associant coopération militaire, industrielle et stratégique. Les formats de type gouvernement à gouvernement apparaissent comme des leviers essentiels pour structurer ces partenariats et renforcer la crédibilité de l'offre européenne. Cela implique également d'accepter des formes de coopération industrielle plus approfondies, y compris la création de dépendances croisées, afin de préserver une efficacité collective face à la concurrence internationale.

Enfin, l'opportunité majeure pour la France réside dans sa capacité à jouer un rôle moteur dans la structuration d'une véritable base industrielle européenne de défense. En anticipant les coopérations dès les phases amont des programmes, en favorisant une répartition équilibrée des tâches industrielles et en s'inscrivant pleinement dans les dynamiques européennes, elle peut contribuer durablement à l'autonomie stratégique du continent tout en préservant ses intérêts fondamentaux.



Retrouvez sur [YouTube](#) la vidéo de cette conférence et d'autres événements précédemment organisés par la Chaire.

[10] N. Bignon, D. Médée-Welter et C. Zimmer (2025), L'industrie de défense française : un appareil de production sous tensions, Blog de l'INSEE.



ECODEF-IHEDN



ECODEF-IHEDN

www.ecodef-ihedn.fr

chaire.ecodef@fdd-ihedn.fr

01 44 42 57 22

Ecole Militaire

1 Place Joffre

75700 Paris SP 07

Membre de
l'ACADEM

